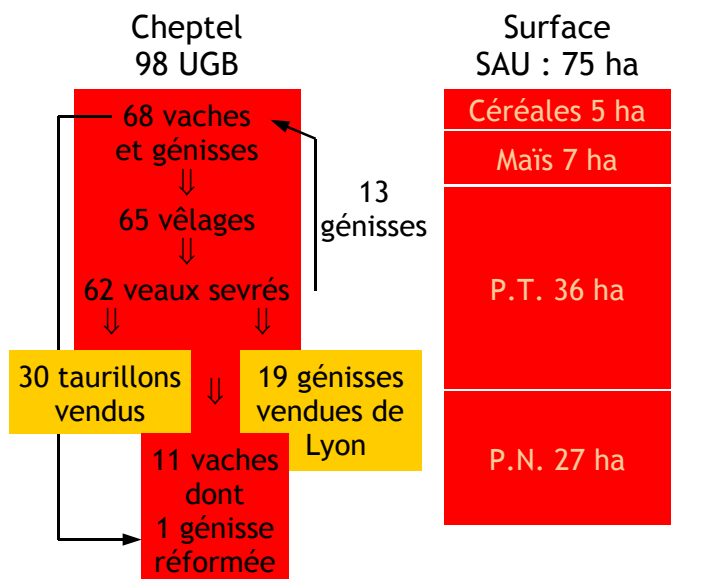


Conversion Viande Bovine en Agriculture Biologique

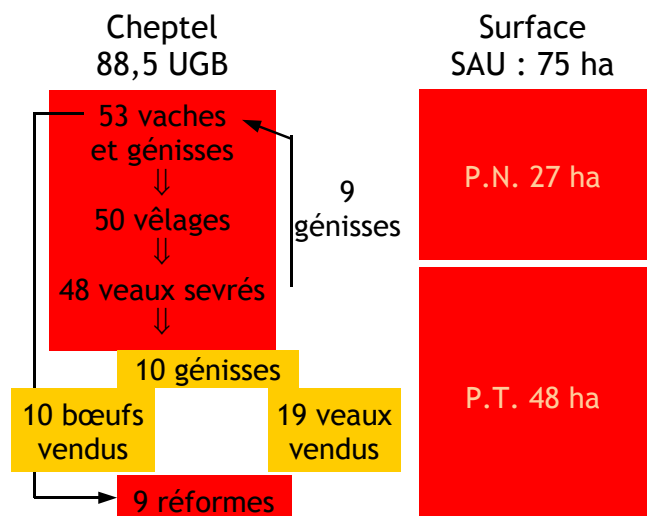
Système Naisseur-Engraisseur
Conversion en 2 ans
Changement du type d'animaux finis
Veaux sous la mère
Bœufs
Génisses de 36 mois

La cohérence du système bovin viande en bio implique une diminution du chargement (abaissement du nombre de vaches allaitantes). La filière bio valorise les animaux lourds et les veaux sous la mère : les taurillons ne sont pratiquement pas vendus dans le circuit Bio, ce qui implique un changement radical du système en introduisant des bœufs et des génisses lourdes. L'alimentation du troupeau est à base d'herbe avec un complément en céréales et protéagineux achetés. La dépendance alimentaire dans un système tout herbe est forte et pénalise le résultat économique (prix des matières premières élevé).

Cas de départ



Cas bio



U.M.O.

1 couple

1 couple

Chargement :

1,55 UGB/ha de SFP

1,18 UGB/ha de SFP

Les résultats économiques

Conjoncture 2000

Conversion Bovine en Agriculture Biologique

Les chiffres sont exprimés en euros (1 euro = 6,55957 F)

Produits en euros		87 250,41	Charges en euros		47 827,83																												
Viande bovine (72 %)		62 517,23	Charges opérationnelles		24 975,72																												
Veaux sous la mère :			Troupeau (75 %)		18 664,33																												
19 animaux à 913,17 €	28 %	17 350,23	dont alimentation	130,65 €/UGB																													
Bœufs de 36 mois :			dont frais d'élevage	80,19 €/UGB																													
10 animaux à 1 565,60 €	25 %	15 656,00	Surface fourragère (25 %)		6 311,39																												
380 kg C à 4,12 €			dont fumier	59,76 €/ha																													
Génisses de 30-34 mois :			Charges de structure		22 852,11																												
10 animaux à 1 634,40 €	26 %	16 340,40	(hors amortissements et frais financiers)																														
360 kg C à 4,54 €			Bâtiment	9,91 €/ha	743,14																												
Vaches de réforme :			Matériel	70,28 €/ha	5 270,92																												
8 animaux à 1 465,20 €	21 %	13 170,60	Foncier	54,12 €/ha	4 058,96																												
360 kg à 4,07 €			MSA	80,04 €/ha	6 002,68																												
1 génisse à 1 449 €			Assurance	41,92 €/ha	3 140,45																												
Autres Produits Bovins		4 481,40	Autres	48,48 €/ha	3 635,91																												
Fumier 420 T à 10,67 €	5 %	4 481,40																															
Total aides (23 %)		20 251,78																															
Indemnité compensatoire (ICH)	50	1 783,65																															
Autre (abattage)		1 755,45																															
Prime bovins mâles	16	2 820,00																															
Prime extensification	64	4 487,95																															
Prime vaches allaitantes	48	9 404,73																															
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		39 422,58																												
			<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Annuités</td> <td>14 127,45</td> <td>Amortissements</td> <td>14 063,25</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Bâtiments 67,08 €/ha</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Matériel 120,43 €/ha</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Frais financiers</td> <td>2 899,58</td> </tr> <tr> <td>Disponible (en euros)</td> <td>25 295,13</td> <td>Résultat (en euros)</td> <td>22 459,75</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>299,46 €/ha</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>253,78 €/UGB</td> </tr> </tbody> </table>			Annuités	14 127,45	Amortissements	14 063,25			Bâtiments 67,08 €/ha				Matériel 120,43 €/ha				Frais financiers	2 899,58	Disponible (en euros)	25 295,13	Résultat (en euros)	22 459,75				299,46 €/ha				253,78 €/UGB
Annuités	14 127,45	Amortissements	14 063,25																														
		Bâtiments 67,08 €/ha																															
		Matériel 120,43 €/ha																															
		Frais financiers	2 899,58																														
Disponible (en euros)	25 295,13	Résultat (en euros)	22 459,75																														
			299,46 €/ha																														
			253,78 €/UGB																														

- Le résultat a été calculé sur les prix et les primes 2000. L'exploitation en croisière n'a plus de prime à l'herbe. D'autre part, les charges de structure (amortissements et frais financiers) ne sont pas diminuées : il a été considéré que l'exploitant ne revendait pas de matériel même si il est sur-équipé pour le système décrit.
- Les sources de matières organiques sont dans les systèmes bio un facteur important de la rentabilité. Pour cette raison, dans le résultat sont intégrées les cessions internes de fumier.
- Le système bio décrit dans ce cas type est très tributaire de l'extérieur pour les aliments ce qui provoque une charge alimentaire importante. Afin de satisfaire l'autonomie alimentaire, 5 à 6 ha supplémentaires sont nécessaires.
- Le chargement est faible ce qui engendre une obligation de vente de jeunes animaux. Le marché du veau sous la mère existe en bio mais doit être régulé (problèmes des périodes de mise en marché).

Evolution du résultat pendant la conversion

Conjoncture 2000

Les chiffres sont exprimés en euros (1 euro = 6,55957 F)

	0	1	2	3	4	5	Croisière
Produit brut	106 797,40	104 592,07	103 134,35	99 817,06	99 817,06	95 637,21	87 250,41
Produit bovin	70 359,03	52 123,08	51 931,76	62 543,73	62 543,73	62 543,73	62 517,23
Autre produit bovin	5 335,72	4 482,00	4 482,00	4 482,00	4 482,00	4 482,00	4 881,40
Primes animales	24 814,13	22 907,90	21 641,51	20 251,78	20 251,78	20 251,78	20 251,78
Produit GCU	6 288,52						
Subvention CTE conversion		25 079,08	25 079,08	12 539,54	12 539,54	8 359,69	
Charges totales	33 703,43	27 814,32	26 220,01	24 975,72	24 975,72	24 975,72	24 975,72
Charges cultures	1 923,91						
Charges SFP	11 430,63	6 311,39	6 311,39	6 311,39	6 311,39	6 311,39	6 311,39
Frais élevage	10 470,20	8 171,27	7 377,31	7 096,65	7 096,65	7 096,65	7 096,65
Frais aliment.	9 878,70	13 331,67	12 531,31	11 567,68	11 567,68	11 567,68	11 567,68
Marge brute	73 093,97	76 777,75	76 914,34	74 841,34	74 841,34	70 661,49	62 274,69
Charges structure hors frais financiers et amortissements	29 239,72	22 852,11	22 852,11	22 852,11	22 852,11	22 852,11	22 852,11
EBE	43 854,25	53 925,64	54 062,23	51 989,23	51 989,23	47 809,38	39 422,58
Frais financiers et amortissement	16 962,63	16 962,63	16 962,63	16 962,63	16 962,83	16 962,83	16 962,83
Résultat	26 891,62	36 963,01	37 099,60	35 026,60	35 026,60	30 846,55	22 459,75

Ces résultats sont basés sur une conjoncture 2000 y compris pour les primes bovines. Différentes hypothèses ont été retenues :

- Les prix de vente des bovins bio sont stables et les animaux sont commercialisés sur le marché bio à partir de la troisième année.
- La conversion de l'exploitation est totale ce qui permet d'avoir le complément de 20% sur le CTE conversion. Par contre, aucun investissement lié au passage en bio n'est prévu.

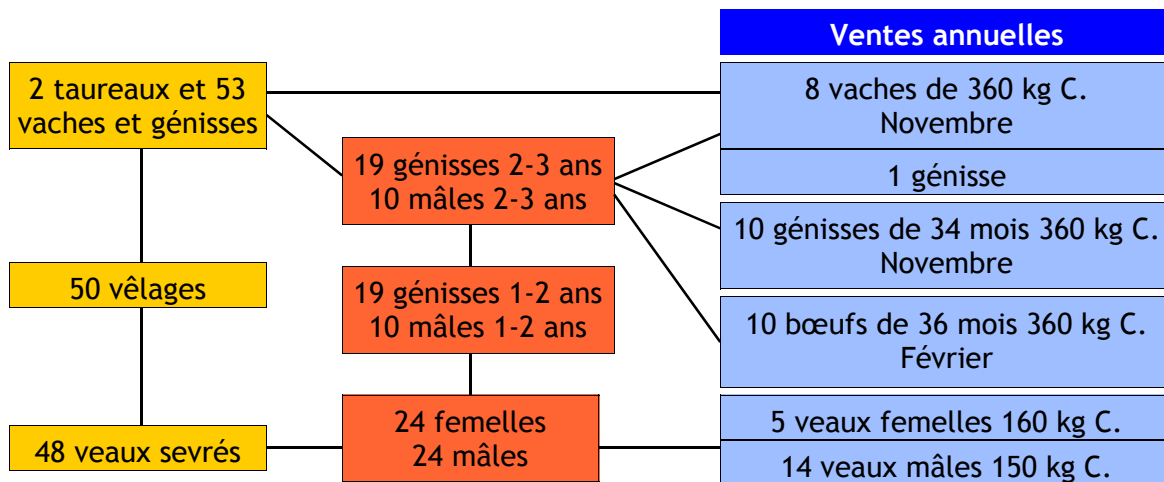
Commentaires :

L'exploitation bio en rythme de croisière dégage un résultat légèrement inférieur au conventionnel en raison de la dépendance alimentaire (coût des matières premières élevé). Par contre, le résultat de l'exploitation conventionnelle est obtenu grâce au prix du début 2000 (avant la crise) et au régime transitoire pour la prime extensive (en 2001 cette exploitation ne peut plus toucher cette prime)

Les années de conversion ont des résultats exceptionnels grâce à la prime conversion mais il n'est pas tenu compte dans ce résultat de l'apprentissage technique et surtout des problèmes de trésorerie liés aux décalages de versement des primes CTE.

Le système bio

Le troupeau : 88,5 UGB



Les performances

Reproduction

Taux de gestation :	94 %
Mortalité :	4 %
Productivité numérique :	90 %
Renouvellement :	17 %

Engraissement

Les génisses sont engraisées 6 mois au pâturage avec un complément de concentrés.
Les bœufs sont aussi engraisés 6 mois avec une période de 2 à 4 mois au pâturage.

Alimentation sur stock

Consommation globale

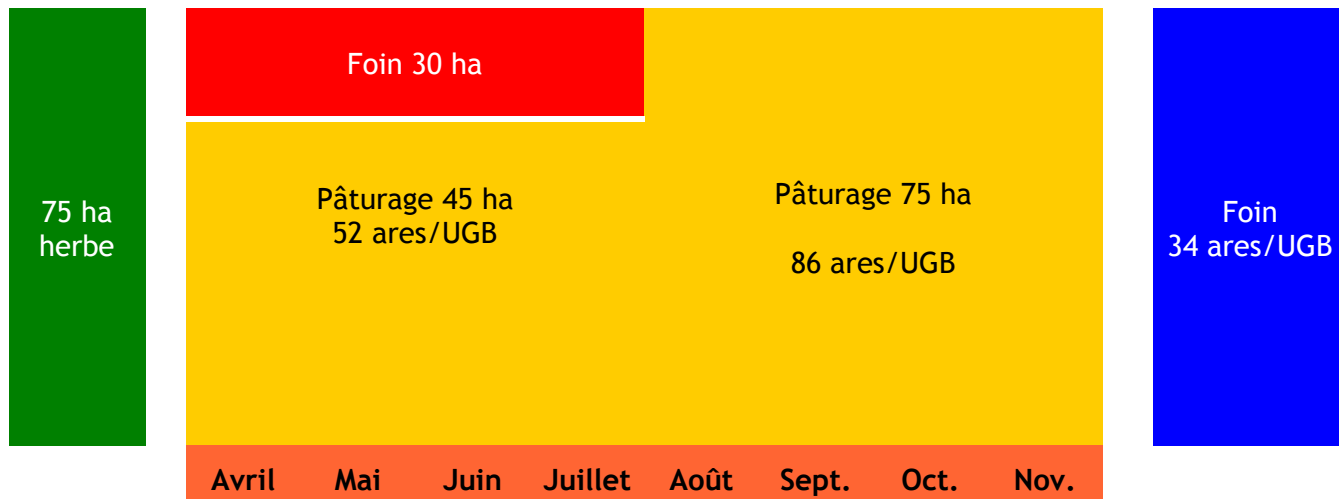
Foin	95 TMS	1,08 T/UGB	Céréales	11 500 kg	Concentré : 295 kg/UGB
Paille	80 T	0,90 T/UGB	Luzerne déshydratée	3 750 kg	
			Protéagineux	10 900 kg	

Besoins en kg matière brute/animal

Catégories	Durée	Foin	Céréales	Protéagineux	Luzerne déshydratée	CMV
44 vaches avant vêlage	90	967				11.7
42 vaches après vêlage	30	405		30		3
9 primipares avant vêlage	90	900	90	90		12
8 primipares après vêlage	30	330	24	36		3
29 génisses et mâles -1 an	120	400				
19 génisses 1 - 2 ans	90	660		144		6
10 génisses en finition		120	465	181	195	
4 vaches de réforme	60	660	168	72		
10 bœufs 1 - 2 ans	120	660		144		6
10 bœufs en finition		720	522	225	180	

Le système bio

Le système fourrager



Récolte

	Rendement	Ha	Récolte
Foin	3,2	30	96 T

Production stockée : 1,08 T/UGB
Achat de 80 T de paille.

Renouvellement de 7 ha de prairie par an avec apport de compost de fumier de bovin à raison de 10 T/ha. Les surfaces fauchées (30 ha) reçoivent 12 T/ha de compost (production de 420 T/an).

La gestion sanitaire

En Agriculture Biologique, la prévention devient le moyen principal de lutte contre le parasitisme. Les règles préconisées en conventionnel sont obligatoires en bio.

- Réserver aux génisses d'élevage des prairies non contaminées (repousse de fauche, nouvelle prairie, ...)
- Eviter le surpâturage en été, les infestations augmentent avec le manque d'herbe ;
- Deux à trois traitements classiques sont autorisés par animal et par an : ne pas les réaliser systématiquement, mais plutôt sur les catégories à risque : génisse en 2^{ème} année de pâturage , ...

La conversion ● ● ● ● ● ● ● ●

La conversion totale de l'exploitation se réalise en 2 ans (conversion simultanée des animaux et des terres) avec l'abandon de la production de céréales et la mise en place de l'engraissement de bœufs et de génisses.

Dans la période de transition, une partie des animaux est vendue en broutards pour décharger l'exploitation.

Conversion des terres et des animaux

Septembre
1^{ère} année

Septembre
2^{ème} année

Septembre
3^{ème} année

Troupeau et terre en bio

